

## Point 4

**Programme 2026-27**

- **Mise en œuvre des accords salariaux et d'honoraires** auprès des organismes de financement (y compris outil de contrôle) et finalisation du matériel d'information destiné aux membres (calculateur de temps de travail commenté, documentation d'accompagnement, etc.). Mise sur pied de séances d'information avec les organismes de financement ainsi que d'évènements de formation continue et d'échanges pour les membres.
- **SSR et unités d'entreprise** : Poursuite des travaux sur les droits d'auteur pour les diffusions « web-only ». Après le résultat clair de la votation sur la redevance : Engagement pour un **renforcement des prestations culturelles de la SSR** ainsi que pour **une amélioration de la collaboration** avec les cinéastes indépendants (conditions d'emploi, etc.).
- Engagement en faveur de **la protection des droits d'auteur en lien avec l'IA et sensibilisation de nos membres** à ce sujet. Prise de position de l'ARF/FDS comme guide pour la gestion de l'IA dans les contrats et pour l'adaptation des contrats types ou des documents complémentaires. Suivi et participation aux développements politiques et juridiques par le groupe de travail IA du comité.
- Engagement en faveur d'un **renforcement de la production cinématographique à haute valeur culturelle ou sociale dans la préparation du message culture 2029-32**, en particulier pour une augmentation des moyens destinés aux phases de développement des projets et à leur exploitation.
- Engagement en faveur d'une **utilisation favorable aux auteurs de la taxe de remplacement** prévue par la Lex Netflix.
- Poursuite **du suivi et des mesures en matière d'égalité des genres, d'inclusion et de diversité**. Collaboration avec d'autres organisations et travail de sensibilisation concernant la prévention du harcèlement.
- Engagement en faveur du maintien et **de l'amélioration du soutien aux courts métrages** ; sensibilisation des organismes de financement à la nécessité de simplifier les demandes de soutien aux courts métrages.
- Poursuite de l'engagement en faveur d'une **meilleure protection sociale des professionnel·les du cinéma** et d'une adaptation du cadre juridique en matière d'assurance sociale au sein de Suisseculture Sociale ; conseils et poursuite des offres de formation continue correspondantes.
- Maintien et **intensification des échanges avec les associations européennes de scénaristes et de réalisateurs FSE et FERA** sur des thèmes d'importance internationale tels que la rémunération équitable des scénaristes et des réalisateurs, la régulation de l'IA pour la protection des droits d'auteur, la transparence dans l'attribution des crédits, etc.